

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3228 - Vendredi 31 Août 2018 - Prix : 200 Fc

CRISE À L'UNIVERSITÉ DES COMORES

L'ultime rencontre avec le président de la République le 6 septembre prochain



LITIGE BDC/NICOM

**La cour d'appel donne
raison à la BDC**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Août 2018**

Lever du soleil:
06h 14 mn
Coucher du soleil:
18h 04mn

Fadjr : 05h 01mn
Dhouhr : 12h 12mn
Ansr : 15h 19mn
Maghrib: 18h 07mn
Incha: 19h 21mn



CLIMAT DES AFFAIRES

L'Association des Cabinets d'Avocats d'Affaires de l'Océan Indien a tenu sa 1ère Assemblée Générale à Antananarivo

L'Association des Cabinets d'Avocats d'Affaires de l'Océan Indien a tenu une assemblée générale le 27 et 28 août à Madagascar. C'était l'occasion de présenter l'association et ses objectifs.

L'Association des Cabinets d'Avocats d'Affaires de l'Océan Indien, est une association, apolitique, non confessionnelle et sans but lucratif, regroupant des Cabinets d'Avocats spécialisés en droit des Affaires implantés dans l'ensemble de la sous-région de l'Océan Indien. Elle a son siège à Moroni et est administrée par un Président et un Conseil d'Administration composé de quatre membres représentant les Barreaux de chacun des territoires des Comores, Madagascar, La Réunion et l'Ile de Maurice. « Ce projet est la résultante du besoin croissant de coopération entre les avocats de la région de l'Océan Indien compte tenu du développement des activités de leurs clients respectifs sur le plan régional, mais également du constat que l'intégration économique régionale appelle, plus que jamais, à la mise en place d'une plateforme régionale regroupant et mettant en

relation les différentes spécialités des avocats d'affaires », montre Maître Aicham Itibar (Cabinet Itibar & Avocat Associés, Barreau de Moroni), l'un des initiateurs du projet.

L'Association des Cabinets d'Avocats d'Affaires de l'Océan Indien a, entre autres, pour mission d'œuvrer pour le développement et la promotion des cabinets d'Avocats d'affaires au niveau régional et international, de constituer, maintenir et diffuser une base de données de cabinets exerçant à titre habituel en droit des affaires de tous les barreaux de l'Océan Indien, d'offrir aux Etats, aux institutions internationales et régionales, agences de développement, organes de régulation, organisations représentatives du secteur privé, un interlocuteur privilégié pour les questions relatives au cadre juridique et institutionnel des activités économiques des îles de l'Océan Indien et contribuer au développement du marché du droit général, et du droit des affaires en particulier.

« Notre profession et spécialité, l'Avocat d'affaires, traverse aujourd'hui trois difficultés significatives dans la région de l'Océan indien : un déficit de marché, de collaboration,



et par voie de conséquence un cloisonnement », a fait savoir Maître Mzimba, du cabinet YLANG,

bâtonnier du Barreau de Moroni, avant de conclure que « en dépit des opportunités d'affaires, de la forte croissance économique de notre région mais surtout des grandes per-

spectives d'avenir, (ressources halieutique, gaz, pétrole etc) constat a été fait que plus des deux tiers des affaires défendues par les nôtres en contentieux sont de nature pénales, plus de trois quart de nos confrères sont généralistes ou pénalistes, un taux extrêmement faible de nos

entreprises et l'administrations publiques ont recours à l'expertise extérieur et au conseil des cabinets d'Avocats. Ces difficultés sont nos défis, ceux de cette nouvelle association ».

Nassuf Ben Amad (Stagiaire)

MUSIC

Dadiposlim lance son propre studio

Mercredi dernier Dadiposlim a inauguré son propre studio de music en présence des notables de la musique comorienne. L'ouverture de son propre studio fait partie de ses projets. Le grand chanteur d'Afro Soul, Dadiposlim a enfin réalisé son rêve.

Dans la soirée du mercredi dernier, il a inauguré son Studio en présence des doyens de la music à savoir

Abdallah Chihabidine et Salim Ali Amir. « Depuis que j'ai commencé à chanter, j'ai toujours rêvé d'avoir un studio et c'est aujourd'hui que Dieu me l'accorde » montre Dadiposlim. L'artiste a assuré que le studio n'est pas à lui seul, car les autres chanteurs seront aussi les bienvenus. « Celui qui a besoin du studio, il peut venir et sortir son album ou son single », poursuit-il, avant d'ajouter que « même les chansons de mariages, on a de quoi faire plaisir ».

Dans un premier temps, le studio se concentre sur l'audio dans l'espoir d'améliorer les choses et passer à l'audiovisuel dans les meilleurs délais.

Pour son « boss » Cheik Mc, il a salué avant tout cette initiative. « L'ouverture de ce studio m'a beaucoup fasciné, avance-t-il. C'est un grand plaisir parce qu'on voit un artiste qui pense aux autres. D'ailleurs, c'est une chance pour les jeunes chanteurs de collaborer

ensemble ». Le leader de Watwaniya Concept voit en cette initiative une aubaine pour un partage d'expérience entre les artistes comoriens.

« Dans notre label, on a décidé que les artistes prennent leur autonomie pour qu'ils puissent partager leurs expériences et Dadi a de l'expérience donc je pense que à travers ce studio on aura des jeunes artistes qui seront bien préparés ». Le doyen de la musique comorienne, Abdallah Chihabi n'a pas caché sa joie après

l'ouverture du studio. « C'est un immense plaisir de voir des jeunes arriver à atteindre leur rêve », dit-il, avant de rappeler que « je me souviens quand j'étais jeune chanteur, j'ai rêvé d'avoir un studio, et le fait de te voir aujourd'hui en train d'inaugurer ton propre studio ça me fait un grand plaisir ».

Nassuf Ben Amad (Stagiaire)



Inauguration du studio de Dadiposlim

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

CRISE À L'UNIVERSITÉ DES COMORES

L'ultime rencontre avec le président de la République le 6 septembre prochain

Le Syndicat National des Enseignants de l'Université des Comores a enfin rencontré le chef de l'Etat mercredi dernier. Le SNEUC a présenté ses doléances au président Azali Assoumani et ont convenu de poursuivre le dialogue le 6 septembre prochain après son retour de Pékin.

Une réunion entre le SNEUC et le président de la République a eu lieu mercredi dernier. Une rencontre considérée comme celle de la dernière chance pour dénouer la crise que traverse l'Université des Comores ces der-

niers mois. Au menu des discussions : l'élection du président de l'université, la gestion actuelle de l'UDC et enfin la rentrée universitaire prévue au mois de septembre. « Le président avait une mauvaise image du syndicat des enseignants de l'Université des Comores. Mais quand nous avons expliqué au président la vraie situation à l'UDC, il a exprimé sa préoccupation, a fait savoir Hassan Youssouf, le secrétaire général du SNEUC. Il a reconnu que plusieurs réformes doivent être engagées, notamment, la révision de certaines dispositions des textes régissant l'institution. Il nous a

recommandé de dresser des propositions concrètes et les lui soumettre dès son retour de Pékin le 6 septembre prochain ». Le patron du syndicat dit se remettre au travail dès ce samedi avec les différents corps afin de préparer le document qu'ils doivent soumettre au président de la République. Ils sont chargés de faire des propositions concrètes sur la gestion de l'Université des Comores, un calendrier précis sur l'élection du président de l'UDC et penser aux concours.

Il est demandé au ministre de l'Intérieur de collaborer avec celui

de l'Éducation pour accélérer les négociations. « Nous allons adopter une démarche inclusive afin d'impliquer toutes les personnes afin de préparer le document et le remettre au président. Sinon, il sera obligé de prendre des décisions », poursuit-il. Le SNEUC et le président de la République se sont quittés dans l'intention de se revoir le 06 septembre pour concrétiser les points d'accord de la première rencontre.

Avant d'être reçu par le locataire de Beit-salam, le secrétaire général du SNEUC avait été invité par le ministre de l'Intérieur mardi dernier. Mohamed Daoudou voulait,

selon le compte-rendu du patron du syndicat s'enquérir de la situation qui prévaut à l'Université. Une manière de voir comment il pourrait contribuer à la résolution des problèmes ayant été à l'origine de la grève que traverse l'institution. « Lors de notre prochaine rencontre avec le président, des propositions seront faites et les ministères de l'éducation nationale et de l'intérieure seront là, pour veiller à ce que les engagements pris se réalisent », conclut-il.

Kamal Gamal Abdou

LITIGE BDC/NICOM

La cour d'appel donne raison à la BDC

Le litige opposant BDC et NICOM a connu une issue hier matin. La cour d'appel de Moroni a délibéré mercredi dernier et a rejeté toutes les demandes formulées par la société NICOM en la condamnant aux dépens.

Le litige opposant la Banque de Développement des Comores à la société NICOM a connu un dénouement mercredi dernier. Après délibération, la cour d'appel de Moroni a rejeté toutes les demandes formulées par NICOM (une société comorienne d'import et export) et la condamne aux dépens. Les faits remontent en 2015 lorsque NICOM, appartenant à l'homme d'affaires

Shémir avait bénéficié d'une autorisation de découvert d'un milliard de Francs comoriens à la BDC pour financer ses importations. Pour garantir le paiement, NICOM a apporté une garantie immobilière d'une valeur d'un milliard.

« Sur cette garantie, la Banque a consenti un décaissement à hauteur de 800 millions. Arrivé à ce niveau, la banque a stoppé. On s'est dit qu'il faut envisager de payer ce qui a été accordé. Mais Nicom refuse et va réclamer 200 millions, en disant qu'il a fourni des garanties d'un milliard, et il faut qu'on lui donne un milliard en argent liquide. Et on a refusé. Et à partir de là, nous avons commencé les tiraillements »,

explique Me Fatoumiya Mohamed, avocat de la BDC.

Durant toute cette période de litige avec NICOM, la Banque a tenté de recouvrer l'argent qu'il a prêté à son client mais en vain. « Face au refus de la BDC d'accorder à NICOM les 200 millions, ce dernier a assigné la banque devant le tribunal de Moroni avec des prétentions de 2 milliards 500 FC », explique l'avocat, avant d'ajouter que « Nicom disait que le fait que la banque ne lui a pas donné 200 millions, il a perdu 2 milliards de chiffre d'affaires. La banque a fauté et réclamait 2 milliards pour le manque à gagner et 500 millions de dommages et intérêts ».

Le tribunal de Moroni a tranché en demandant à la BDC de verser à son client 500 millions le manque à gagner et 505 millions de préjudice moral avec une exécution provisoire à hauteur de 500 millions. « La BDC avait été condamné à donner 500 millions à NICOM malgré l'appel que nous avions formulé. Nous avons fait une procédure de suspension de l'exécution provisoire et nous l'avons obtenu en 2017. Les 500 millions n'ont pas été décaissés par la Banque. Il a fallu que nous

allions devant la cour d'appel pour que le litige soit à nouveau examiné au fond. La cour d'appel a examiné les contours de ce dossier et hier il nous a donné raison », avance l'avocat de la BDC. Le procès a duré trois ans et la BDC attend toujours ses 800 millions. « Jusqu'à preuve du contraire, NICOM doit toujours 800 millions à la BDC », conclut-elle.

Mohamed Youssouf

NICOM porte l'affaire devant la cour commune de justice et d'arbitrage de la zone OHADA

En 2017, le tribunal de Moroni avait condamné la BDC à payer NICOM un milliard de francs comoriens pour l'indemniser car la BDC aurait « commis de nombreuses fautes ». Le 29 Aout dernier, la cour d'appel de Moroni a infirmé le jugement et la société NICOM souhaite aujourd'hui le dépaysement de cette affaire à Abidjan devant la cour commune de justice et d'arbitrage de la zone OHADA. La société NICOM a d'ors et déjà engagé la procédure pour introduire un pourvoi en cassation contre des violations des actes uniforme de l'OHADA dans cette affaire. Pour ce recours à l'OHADA, la société NICOM sera représentée par un panel prestigieux d'avocats internationaux du bureau de Paris, d'Abidjan et de Moroni. « La négociation était la meilleure sortie du litige et dans l'intérêt du pays, des contribuables et des nombreux clients de la BDC », lit-on dans un communiqué de NICOM.



L'avocat de la BDC en conférence de presse

La Gazette des Comores

Une information plurielle, une liberté de pensée et de ton

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Nassuf Ben Amad (Stagiaire)

Kamal Gamal Abdou (Stagiaire)

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Secrétaire de rédaction

Sanaa Chouzour

Responsable commercial

Rahamatouallah Youssouf

Documentation archiviste

Mariama Mhoma

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

FOOTBALL : CHAMPIONNAT DES COMORES, PHASE RÉGIONALE

Elan club s'incline à domicile face à Mbeni

Le championnat (D1) de Ngazidja s'achemine vers la fin. Cette fin est généralement explosive. Les équipes aveuglées par le titre, et celles, affolées par la relégation font souvent recours à des actes suspects pour assouvir leur avidité. Apparemment, les matches de la 19e journée, tenus le mercredi le 29 août 2018, s'étaient déroulés relativement bien. Seule note discordante, deux résultats sont susceptibles de faire l'objet de doute (Elan # Mbeni : 2-1) et (Étoile des Comores # Ngaya : 2-1).

(Étoile des Comores de Nyumadzaha-Bambao # Ngaya Football club de Mde : 2-).

Ajesco (D3) # Usz (D1) c'est David contre Goliath

Ces résultats bouleversent globalement le classement provisoire du marathon vers le titre. D'une part, Volcan club de Moroni consolide davantage sa position au sommet du classement (39 points).

D'autre part, Jacm de Mitsoudje et Union sportive de Mbeni, totalisant respectivement (32), rejoignent Ngaya Football club de Mde à la 2e place (32).

Ces quatre prétendants au titre sont menacés par le boom effectué par Aventure club de Wela-Mitsamiouli (27), et aussi par Elan club et Enfants des Comores de Vouvouni, respectivement (25). « Attention, rien n'est encore joué. Tout est possible pour inverser la

tendance. Le championnat réserve toujours des aléas, sources de surprises », murmure un membre du staff technique d'Aventure club.

Bm Gondet

A/ Résultats, 19e journée (D1)

1/ Enfants des Comores # Étoile du sud (2-1)

2/ Etoile Polaire # Jacm (1-2)

3/ Asceji # Aventure club (1-3)

4/ Etoile des Comores # Ngaya club

(2-1)

5/ Elan club # Usm (1-2)

6/ Volcan # Bonbon Djema (1-0)

B/ Calendrier, finale Coupe des Comores

Dimanche 2 septembre 2018, à Moroni vers 15h 00

Ajesco de Nyumadzaha-Bambao (D3) # Bonbon Djema (D1).

Observation. La légende grecque (David contre Goliath) se répétera t-elle aux Comores ?

FOOTBALL

Ben Nabouhane, le héros de l'Etoile Rouge de Belgrade

Auteur d'un doublé face au Red Bull Salzburg (2-2) en match retour pour les qualifications de la phase finale de la League des Champions, le Comorien El Fardou Ben Nabouhane est devenu le héros de la capitale de la Serbie. Une performance remarquable et un honneur pour le football comorien qui s'apprête à recevoir le Cameroun le 8 septembre prochain pour les qualifications à la Coupe d'Afrique des Nations.

L'Etoile Rouge de Belgrade va

jouer une phase finale de la League des Champions, 26 ans après sa dernière participation grâce au doublé de l'international comorien El Fardou. Une performance qui doit beaucoup à un homme, El Fardou Ben Nabouhane et un honneur pour le football comorien. Alors que son équipe était menée 2-0 par le Red Bull Salzburg en barrage retour et virtuellement éliminée après le 0-0 de l'aller à domicile, l'international comorien a claqué un doublé express en l'espace de quelques secondes (65e, 66e) pour renverser totalement la vapeur, redonner le sourire

à tout un peuple et envoyer les Serbes au paradis. 6 buts en 8 matches, l'international comorien a des pronostics marquant et aura joué un rôle déterminant tout au long de l'interminable parcours de l'Etoile en tour préliminaire.

Placés dans le 4e chapeau pour le tirage au sort, l'attaquant de 29 ans et son club seront fixés ce jeudi sur l'identité de leurs adversaires pour leur grand retour en phase de groupes. Avec un effectif moyen physiquement, les Comores qui reçoivent les Champions d'Afrique en titre devraient compter sur le

nouveau héros de l'Etoile Rouge de Belgrade pour renverser la tendance. Face à Seedorf et Kluyvert, Amir Abdou, le coach des Cœlacanthes devrait y mettre tout son potentiel technique et faire en sorte qu'El Fardou joue son jeu de mercredi dernier. L'originaire de Mayotte aura à porter tout un peuple sur ses épaules en faisant preuve de responsabilité et d'assiduité. Après les éliminatoires de la LDC, Ben Fardou va de nouveau faire face au néo-international camerounais Jérôme Onguéné.

A.O Yazid

ECOTOURISME ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Quand les projets communautaires s'engagent dans la résilience contre le changement climatique

Pendant deux jours des jeunes issus de la localité de Hantsindzi et de l'Ong Ulanga ont suivi une série de formations ayant abouti à la formulation de trois projets destinés à être améliorés pour être présentés à des bailleurs de fonds éventuels.

Dans la matinée du premier jour, les consultants formateurs ont présenté le cycle devant suivre un projet pour être bancable. Les participants ont été mis en contact avec les lignes directrices qui permettent aux promoteurs de pouvoir présenter des projets.

Trois groupes de travail ont été formés et se sont penchés sur trois idées de projets dont l'un portait sur la « création d'un site écotouristique », le second sur la Construction d'une « digue de protection et d'un embarcadère pour les pirogues et les vedettes » et le dernier avait trait à la Gestion durable et inclusive des déchets.

Les trois groupes ont travaillé sous l'encadrement de consultants et ont fait preuve d'assiduité dans les travaux. Il s'agissait de mettre les participants avec des projets susceptibles d'être présentés à d'éventuels bailleurs. Au cours de ces deux jours, il y a eu une réelle appropriation des sujets abordés et les organisateurs ont marqué beaucoup de satisfaction sur la suite qui sera donnée à ces projets.

Rappelons que ces formations entrent dans le cadre d'un projet communautaire financé par les appels à propositions de l'Union Européenne et concerne la professionnalisation de l'écotourisme pour la résilience des communautés locales face aux effets du changement climatique. Ce projet vise à contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) et plus particulièrement de l'Objectif 13 « Lutte contre les changements climatiques », à travers le développement d'un dispositif fiable d'informations, de formation et d'ac-

tions de valorisation durable des ressources naturelles en professionnalisant la filière écotouristique.

Par ailleurs, il s'agit de voir aux travers des normes de programmation qui se réalisent sur une durée qui n'excède généralement pas entre un et cinq ans. On constate que c'est

un rythme court et exigeant, qui laisse peu d'espoir au succès avec l'aide communautaire, bénéficiaire alors que les délais de maturation politique et technique exigent des délais forts longs.

Mais connaissant les capacités des organisations communautaires

chez nous, on ne peut qu'être optimiste sur le travail qui vient d'être engagé par la localité de Hantsindzi, qui veut se situer parmi les localités innovantes dans la résilience contre le changement climatique.

Mmagaza



Participants à la formation



Pharmacie de garde

Pharmacie Traleni: 77321 80